

**OFFRE D'EMPLOI
LA COMMUNE DE TULLINS (ISERE) RECRUTE**

**1 AGENT DES ESPACES VERTS (H/F)
EN CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE 3 MOIS
A TEMPS COMPLET**

Entre Vercors et Chartreuse, la ville-centre de Tullins, 7 832 hab., 3ème ville de l'Agglomération du Pays Voironnais, se situe au cœur de nombreux axes de communication. Idéalement située dans le Sillon alpin, Tullins est une ville sportive et culturelle, dotée de nombreux équipements, commerces et services. Elle porte aujourd'hui des projets ambitieux visant à renforcer son attractivité, en redynamisant son cœur de ville tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants.

MISSIONS

- **Réaliser les travaux d'entretien courants des espaces verts** de la commune en fonction des spécificités biologiques et paysagères des sites.
- Respecter les délais et les coûts des travaux.
- Mettre en œuvre des processus de travail écoresponsables utilisant des matériaux écologiques. Labellisation actuelle « Commune sans pesticide ».
- Proposer des travaux d'embellissement et d'amélioration.
- Gérer et programmer les systèmes d'arrosage automatique.

CONTRAINTES

- Astreintes techniques en dehors des heures de travail la semaine et le week-end.
- Déneigement et autres évènements (intempéries, festivités, ...).
- Travail sur le terrain à proximité de la circulation routière.
- Exposition au bruit.
- Position accroupie ou agenouillée ; travail bras au-dessus du cœur.
- Travail en hauteur dans le cadre d'utilisation de la nacelle.

PROFIL SOUHAITE

- **Connaissances du vocabulaire et des techniques des espaces verts** (plantes, fleurs, arbustes, ...) exigées.
- **Connaissances en botanique** exigées.
- Savoir suivre une démarche qualité en lien avec son responsable.
- Savoir appliquer les techniques de taille, de désherbage, de fleurissement, de paillage, ...
- Savoir appliquer les consignes de sécurité.
- Réaliser des petits travaux liés à l'aménagement des espaces verts (maçonnerie, clôtures, pavés, ...).
- Gérer et préserver de manière rationnelle les ressources en eau.

- Permis VL exigé,
- Permis PL, Tractopelle, nacelle serait un plus.
- Expériences et diplôme/formation technique en rapport avec les métiers des espaces verts.
- Habilitations électriques souhaitées.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT/ RÉMUNÉRATION

Semaine sur 4.5 jours : lundi au jeudi 7h30-12h et 13h00-16h30 ; vendredi 7h30-12h.
Journée continue l'été.

- Postes ouverts aux contractuels
- Postes à temps complet
- Rémunération statutaire 11,88 € bruts de l'heure + régime indemnitaire (IFSE de 220 € bruts mensuels)
- Participation employeur mutuelle et prévoyance sous condition
- Prise de fonction début novembre 2024 – Durée du contrat 3 mois

Candidature (CV et lettre de motivation) à adresser à contact@ville-tullins.fr ou par voie postale à :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
Clos des Chartreux – CS 20058
38347 TULLINS CEDEX